

M. Pierre Aubel, président de la commission d'enquête PPRI  
Mairie de Tours,  
3 rue des minimes,  
37926 Tours Cedex  
pref-ppri-tours-luynes@indre-et-loire.gouv.fr

Monsieur le Président de la commission d'enquête PPRI,

Je vous fais part de mon indignation de voir un plan de prévention devenir un plan d'aggravation du risque d'inondation. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les versions 2001 et 2016.

Cette révision était au départ motivée par la nécessité de tenir compte des dernières études en matière de hauteur de crue et des dangers spécifiques liés aux digues. La réalité est tout autre, l'Etat s'appuie sur un scénario à très faible probabilité pour déclasser et mettre en transparence une digue qui a fait ses preuves, clé de voûte du système de défense du val de Tours, et ainsi aggraver artificiellement le risque sur nos biens et nos personnes.

En conséquence, dans le cadre de l'enquête sur la révision du PPRI val de Tours val de Tours, val de Luynes, je vous demande d'intervenir pour que le risque soit maintenu au niveau de 2001. Cela signifie notamment que :

- la présente révision du PPRI soit prorogée, en attente des études en cours, pour que la cartographie de l'aléa soit mieux proportionnée à la réalité du risque, pour que le règlement soit revu dans le cadre PPRI de 2001,
- l'arrêté de déclassement des digues pris par le préfet le 19 janvier 2016 soit retiré,
- la stratégie locale de lutte contre les risques d'inondation (SLGRI), qui fixe le programme d'action, soit établie avant la finalisation du PPRI.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Nom

Prénom

Adresse

Date

Signature